



Les technologies de l'information et de la communication dans les systèmes éducatifs universitaires

Bruno Ollivier

► **To cite this version:**

Bruno Ollivier. Les technologies de l'information et de la communication dans les systèmes éducatifs universitaires. 5ème Congrès franco-brésilien des SIC, Sep 1998, Recife, Brésil. edutice-00000586

HAL Id: edutice-00000586

<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000586>

Submitted on 5 Aug 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires.

5^{ème} congrès franco brésilien des SIC, Recife septembre, 1998.

Du point de vue des Sciences de l'information et de la communication, on observera ici les systèmes éducatifs et universitaires comme des organisations qui relèvent des pour partie des Etats nationaux, (en France exclusivement), et pour partie du secteur privé. Ces organisations visent l'appropriation par leurs élèves et étudiants d'informations, de procédures et de systèmes de représentations qui remplissent trois fonctions principales :

* **la transmission d'une culture**, dans le cadre de structures collectives ¹.

* l'accès à une **profession**, (ou tout au moins mettre sur sa voie), d'où l'existence d'un large secteur dit professionnalisant.

* enfin, et c'est une de leurs caractéristiques distinctives face au système de production, l'émergence d'une **posture critique** menant à la **recherche**. La fonction critique des universités se distingue clairement par exemple de la simple recherche développement ou de celle du bureau d'études.

Ces fonctions sont traditionnellement exercées au travers de **processus principalement collectifs**, dans lesquels intervient le plus souvent un enseignant, garant de la transmission, souvent en même temps chercheur (éveil à la fonction de recherche), ainsi qu'éventuellement des professionnels (pour la professionnalisation).

Les modes d'inscription des informations et modes de transmission des procédures permettant leur appropriation en sont relativement stabilisés depuis quelques siècles. Au delà de la seule communication orale, c'est **l'inscription sur le papier** qui fonde la communication universitaire, (du livre en bibliothèque, aux notes prises en cours, au polycopié ou au devoir d'examen) et son existence économique et institutionnelle.

Le développement rapide des technologies d'information et de communication provoque dans le secteur universitaire, comme dans les autres secteurs de la société, une remise en cause des pratiques et des équilibres. Les facteurs de déstabilisation du système sont

* l'inscription progressivement généralisée sur mémoire électronique qu'il s'agisse de Cédéroms², de campus virtuels, de sites Internet ou de bibliothèques numérisées ; (vs l'inscription traditionnelle sur papier)

* la possibilité technique de duplication et transmission instantanées de l'information, (qui ne signifie pas l'égalité devant l'information, mais pose des problèmes juridiques et éthiques fondamentaux) ;

* le passage d'une situation où la question centrale était celle de l'accès à l'information à une situation où les capacités cruciales deviennent celles liées au tri, à l'élimination des informations inutiles, à l'exploitation des informations utiles devient celui de la gestion de l'abondance d'informations (vs accès difficile et rareté)

¹ “ la transmission a des méthodes collégiales, et des cadres collectifs. C'est un enjeu de civilisation. Elle opère en corps (...) pour faire passer d'hier à aujourd'hui le corpus de connaissances, de valeurs ou de savoir-faire qui assoit, à travers de multiples allers et retours l'identité d'un groupe stable. (...) un journaliste communique, un professeur transmet (différence des informations aux connaissances). ”Debray, 1997, p. 21- 22.

² L'Encyclopedia Britannica propose ainsi au grand public sa version sur Cédérom à 200 US\$ au lieu de plus de 1200 US\$ pour la version papier.

(1999)Ollivier Bruno, Recife, congrès franco brésilien de SIC, *Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires*.

* l'émergence de situations dans lesquelles le réseau peut devenir la forme dominante de circulation de l'information pour les inforiches. C'est sans problèmes le cas de nombreux laboratoires de recherche depuis des années, mais ce mode de communication diffère radicalement des formes traditionnelles d'enseignement (transmission verticale, travail au sein de groupes, et accès au livre selon les réseaux institutionnels).

Description de la situation actuelle

D'un point de vue historique, à considérer les caractéristiques politiques, culturelles, économiques et industrielles de ce mouvement, il est devenu quasiment un truisme de comparer la période actuelle avec celle de la Réforme qui vit l'élargissement des horizons géographiques pour les Européens se produire dans le temps même où surgissait comme support d'information le livre imprimé. Au bouleversement des circuits économiques répondait un changement des repères culturels, des modes de transmission, des réseaux de diffusion, et des institutions. Impliqué par changement de support et les possibilités nouvelles de duplication et de diffusion, surgissaient les revendications de libre accès au Livre, de traduction des Ecritures, et de sa critique en dehors de l'autorité cléricale classique. La réforme et la réaction violente de l'autorité universitaire et ecclésiastique s'enchaînaient. Dans les deux cas, sur un fond marqué par des bouleversements économiques de grande ampleur et un changement technique dans les supports d'information, des ré-agencements institutionnels, politiques, culturels sont observables, accompagnés par des discours et des idéologies qui les prévoient, les accompagnent ou les justifient.

Les systèmes universitaires se voient confrontés à des défis quantitatifs inédits, liés pour partie à la crise économique (allongement des études dû au chômage), pour partie à la démocratisation des systèmes d'enseignement, pour partie à la volonté des acteurs d'obtenir des qualifications plus élevées. Ces transformations quantitatives ont pour effet de déstabiliser les structures traditionnelles (manque d'enseignants, publics nouveaux) en même temps qu'elles transforment la population universitaire (un tiers d'étudiants en plus en France en huit ans), en un marché potentiel majeur pour l'industrie de la connaissance³.

La convergence industrielle provoque la fusion, dans des groupes multinationaux aux possibilités et aux investissements inégalés, de l'industrie de l'audiovisuel, de celle des télécommunications, et de celle de l'informatique, (accessoirement celle de l'édition). L'émergence de groupes de télécommunications de taille mondiale s'accompagne de :

“ la neutralisation des instances publiques internationales et nationales dans la régulation de la communication ;

** une différenciation tarifaire selon le type d'utilisateurs ;*

** un déplacement de la régulation jusque là organisée dans le périmètre des Etats vers la sphère internationale ”.*⁴

Dans ce paysage instable, on peut cependant tenter de distinguer ce qui relève, dans les relations entre universités et TIC des facteurs objectifs de changement, de ce qui relève de la pure idéologie.

Des discours et des idéologies.

Passons rapidement sur les discours radicaux des milieux néo-libéraux étasuniens, qui ont l'avantage de dresser clairement leur vision de l'avenir des universités. Ainsi Peter Drucker, guru du management, prévoit :

³ Perriault 1996, pp. 201/220

⁴ Musso 1998

(1999)Ollivier Bruno, Recife, congrès franco brésilien de SIC, *Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires*.

*“ Thirty years from now the big university campuses will be relics. Universities won't survive. It's as large a change as when we got the first printed book. Do you realise that the cost of higher education has risen as fast as the cost of health care? ...Such totally uncontrollable expenditures, without any visible improvement in either the content or quality of education, mean that the system is rapidly becoming untenable. Higher education is in deep crisis...Already we are beginning to deliver more lectures and classes off campus via satellite or two-way video at a fraction of the cost. ”*⁵

De même Eli Noam décrit à grands traits :

*“ many of the traditional functions of the university will be superseded, their financial bases eroded, their technology replaced, and their role in intellectual inquiry reduced. ”*⁶

D'autres discours, tenus par des organisations qui ont, elles, à voir de près avec les universités et les TIC, pour paraître moins radicaux, n'en sont pas moins pernicieux. On en prendra ici trois exemples à des niveaux différents, mais dont les influences convergent au niveau des politiques mises en oeuvre, des concepts idéologiques émergents et des transformations organisationnelles induites. Du point de vue des discours des institutions et organisations, on soulignera ici, en allant du supranational au local, quelques lignes de force des discours tenus, et la situation que ces discours prévoient, donc, à leur niveau tentent d'organiser, dans ce domaine.

Depuis 1966, l'OCDE a développé un discours cohérent autour du *long life learning* tout à fait cohérent avec la déréglementation qu'elle prône par ailleurs. Les procédures d'apprentissage doivent changer, se développer tout au long de la vie, la frontière entre formation initiale et formation continue s'affaiblira⁷. Le marché se chargera de réguler l'offre et la demande en formation.

La Commission européenne, sensible aux enjeux en termes d'emploi et aux défis pour les systèmes de formation, a lancé en 1996 une *Task force* chargée d'élaborer une politique de multimédia éducatif, dont le rapport⁸ a permis de définir une politique de recherche⁹ qui associe les programmes de recherche et développement (applications télématiques, technologies de l'information, recherche socio-économique finalisée...) à des programmes éducatifs ou de formation professionnelle (Socrates, Leonardo) ou de soutien à l'élaboration de contenu multimédia (Media II, Info 2000)¹⁰.

Elle part du constat qu'il existe trois marchés pouvant assurer le développement d'une industrie multimédia éducative européenne de la formation et de l'éducation. Celui de l'entreprise, celui, émergent, des familles, prêtes à investir dans ce qu'elles considèrent comme une assurance contre le chômage pour leurs enfants¹¹, et celui des systèmes de formation et d'enseignement qui offre “ un fort potentiel ”¹². L'université est, de ce point de vue, un “ laboratoire pour de nouvelles formes d'enseignement ” marqué par “ la fragmentation des besoins et leur rapide évolution ”¹³. La question de l'efficacité pédagogique étant considéré comme sans objet¹⁴, le multimédia permet l'avènement d'un enseignement individualisé et sur mesure. Les obstacles à sa généralisation sont “ les coûts

⁵ Drucker 1997, cité dans Kenworthy 1998.

⁶ Noam 1995.

⁷ Ces processus ne sont pas sans lien avec un sentiment de précarisation croissant, cf Bourdieu 1998.

⁸ Commission européenne 1996 (1)

⁹ Commission européenne, appel de décembre 1996.

¹⁰ en clair, un programme de recherche pour être développé, devait être accepté par toutes ces instances, chacune poursuivant ses propres objectifs.

¹¹ de Selys, 1998, et ib. p.15(“ Nombre d'entre eux -les parents sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants et investissent dans des produits et services parascolaires pour leur assurer les meilleures chances d'intégration professionnelle et sociale ”.

¹² Commission européenne 1996 (1) constat n° 3

¹³ ib. pp. 28-29.

¹⁴ “ Le multimédia a démontré son efficacité pédagogique dans le cadre de nombreuses expériences pilotes ” (Constat n°5, ib. p.30).

(1999)Ollivier Bruno, Recife, congrès franco brésilien de SIC, *Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires*.

élevés des équipements et les tarifs de télécommunications ”¹⁵, et , malgré tout, l’insuffisante “ écoute institutionnelle et sociale ”¹⁶

Face à ces marchés, l’offre industrielle et commerciale européenne est constituée de quelques grands groupes et de nombreuses petites entreprises. Les universités ne peuvent développer seules des stratégies industrielles¹⁷. La Task force propose donc de favoriser les alliances entre groupes industriels et systèmes universitaires (enseignement et recherche) dans des actions tendant à la recherche-développement¹⁸. Il faut identifier les secteurs où le développement du multimédia est possible, et aider à ce développement en associant industriels, universitaires et politiques.

Les arguments qui fondent in fine la position de la Task force sont d’ordre économique. Le premier est la croissance prévue du marché du multimédia (“ à plus de 40% par année en moyenne pour les 10 prochaines années ”, “ porteuse d’importantes créations indirectes d’emplois ”¹⁹). Le second est que “ le multimédia permet également de réduire les coûts de la formation compte tenu des économies qu’il permet (en locaux, en déplacements, en activités coûteuses ou dangereuses grâce aux techniques de simulation ”²⁰. Face aux enjeux économiques, le problème de l’utilité ne se pose pas puisque : “ les outils et services multimédia permettent d’améliorer l’efficacité de l’éducation et de la formation ”

L’optique de Bruxelles est donc économique, et s’embarrasse peu des conséquences dans les organisations universitaires.

Au niveau des universités en revanche, ça et là, on entrevoit des changements d’identités professionnelles, l’apparition de nouveaux métiers. Plus que d’enseignants- chercheurs, on a besoin, pour développer les nouvelles formes d’enseignement hybridées (présentiel/ à distance, autonomes/ tutorées, écrites/ sur Internet...) de cinq types de profils. Le campus virtuel embauchera des chefs de projet, des experts du domaine, des responsables de la mise en forme pédagogique, des spécialistes de l’interface graphique, des spécialistes audiovisuel et des tuteurs²¹. Quel enseignant saura trouver sa place dans cette nouvelle organisation, et que deviendront les autres ? de la réponse à cette question vient peut-être en partie le manque d’écoute sociale dont se plaint Bruxelles.

Les relations à l’intérieur de l’organisation risquent de s’en voir bouleversées, comme dans toute organisation appelée à voir ses métiers se transformer²², dans le cadre d’un processus de *re-engineering*, sans doute accompagné, d’un *down sizing*. Mais à cette mutation interne correspond une mutation externe caractérisée par l’apparition du nouveau partenaire, le secteur de l’industrie télécommunications/ informatique/ audiovisuel et la montée d’une concurrence multiforme.

La première concurrence est celle des universités entre elles pour attirer les meilleurs étudiants. Elle devient multinationale dès lors que la délivrance de connaissances et de diplômes à des individus situés à l’étranger existe, au même titre que la délivrance inter-institutionnelle, où l’établissement de partenariats²³.

¹⁵ constat n°4, p.29

¹⁶ ib. p.30.

¹⁷ Les budgets sont en effet considérables. L’université technique de Lisbonne estime ainsi qu’il faut 100 à 400 heures de préparation pour une heure de cours multimédia.

¹⁸ ib. chap. 4, *Mobiliser et coordonner*.

¹⁹ ib. p.62

²⁰ ib. p.62

²¹ Bates 1995.

²² Ollivier 1996

²³ Bates 1997. Les problèmes de langue et de traduction peuvent même disparaître quand une université comme celle de Monterrey²³ décline les propositions de traduction de l’anglais vers l’espagnol de cours offertes sur le Web par celle de Vancouver, au motif que les étudiants mexicains s’approprient ainsi la langue anglaise en même temps que les contenus d’enseignement

(1999)Ollivier Bruno, Recife, congrès franco brésilien de SIC, *Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires*.

Avec la fin de la segmentation entre marché du loisirs et de l'éducation, les universités ne jouissent plus du monopole de la production et du transfert des connaissances²⁴. La commercialisation du savoir installe une concurrence université/ industrie. Comme le souligne l'université polytechnique de Barcelone :

*“ les universités risquent de ne toucher qu'une part marginale des profits de la société de l'information si les entreprises de télécommunications développent leurs services sur le modèle “ payer pour voir ” ou “ payer pour utiliser ” car alors les établissements d'enseignement supérieur ne seront plus que de simples fournisseurs pour le contenu des produits multimédia, assurant un service de consultation de base ”*²⁵

Certains projets apparaissent sous forme d'une synergie/alliance, tels le projet EOE²⁶ qui associe industriels (Oracle, Apple, Java, Sun...), universités, éditeurs et administrations (comme le département de la défense étasunien). D'autres pourraient mener plus nettement à une mise en concurrence directe sur des formations jugées rentables, ou à des prises de contrôle de secteurs vitaux de l'université par l'industrie, selon des procédés diversifiés. On en donnera ici deux exemples.

L'offre de formation faite par des entreprises informatiques (Lotus, Microsoft...) au secteur éducatif français à sa propre demande a donné lieu à la signature d'accords cadres conclus avec le gouvernement français, dans le but d'assurer la formation des enseignants à l'informatique. Certes, une lettre officielle du Directeur de la Technologie du Ministère de l'Education de la Recherche et de la Technologie aux Présidents d'universités et Directeurs d'établissements d'enseignement supérieur, a ensuite précisé que Microsoft ne devenait pas pour autant le seul fournisseur de formation autorisé dans les universités françaises. Toutefois, les enseignants “ formés ” par cette entreprise qui délivre ses propres “ diplômes ”, dans le cadre du service public, risquent de ne plus distinguer clairement l'informatique et le multimédia des produits Microsoft.

Le second exemple est le contrôle progressif des systèmes d'information des universités, par le biais d'un monopole possible des systèmes d'information. Aucune politique d'offre de licence gratuite pour les établissements d'enseignement supérieur ne devrait être acceptée avec l'angélisme reconnaissant dont font preuve les politiques et décideurs universitaires, dans la mesure où, à terme, l'existence d'un standard unique de système d'exploitation hypothèque la liberté de choix pour l'ensemble des outils informatiques²⁷. De même conviendrait-il sans doute d'envisager avec circonspection les subventions offertes par l'industrie aux associations ou aux laboratoires de recherche.²⁸

Dans cette situation, l'Etat est tenté de s'effacer. Le gouvernement français envisage ainsi, comme le suggère Bruxelles, de “ lancer des appels à propositions pour des projets pédagogiques (...), mettre en relation des industriels et des personnels enseignants et favoriser la mobilité des enseignants vers les entreprises et encourager la diffusion directe de l'information par les enseignants ”²⁹.

Par exemple, quand il instaure en premier cycle universitaire un tutorat systématique, assuré principalement par des étudiants plus âgés, mesure intimement liée à l'arrivée du multimédia, aux défis quantitatifs (difficulté d'intégration des étudiants à la vie universitaire) et menant à terme à des changements de tâches professionnelles, le ministère français ne définit ni publics, ni objectifs, ni

²⁴ CRE 1996 p.33

²⁵ CRE 1996, p.39

²⁶ apple.com/eoe

²⁷ *.Timeo Danaos et dona ferentes* (Je crains les Grecs, même et surtout s'ils apportent des cadeaux) proclamait le vieux Troyen clairvoyant en découvrant le cheval de bois laissé par les Grecs sur la plage à leur départ.

²⁸ Tels les 3 millions de francs apportés par Microsoft à Graine de multimédia, laboratoire pour étudier les blocages structurels qui freinent l'équipement des écoles (Anne Denis, *Les industriels du multimédia s'infiltrent dans l'école*, in *Les Echos*, Paris, 15/1/1998).

²⁹ Préparer l'entrée de la France dans la société de l'inform@tion programme d'action gouvernemental (<http://gouvernement.fr>) disponible sur le site du gouvernement français.

(1999)Ollivier Bruno, Recife, congrès franco brésilien de SIC, *Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires*.

contenus. L'arrêté ministériel précise simplement qu' : " il s'agit d'une structure mise en " *pour ceux qui en ont le plus besoin* " ³⁰.

Il n'est pas question des problèmes quantitatifs qui déstabilisent l'université, ce qui mènerait soit à envisager de limiter les effectifs, (un danger d'explosion étudiante), soit à augmenter les crédits et le encadrements en proportion. On évoque plutôt l'*hétérogénéité* croissante des étudiants, terme polysémique qui a l'avantage de signifier pour les enseignants que certains étudiants n'ont pas leur place à l'université, et pour les étudiants qu'ils sont chacun pour e qui le concerne irremplaçable, en choisissant n terme qualitatif et non quantitatif. ³¹

Analysé par un responsable de cette structure à l'Université Paris II³², le tutorat a ainsi pour rôle :

" de créer du lien social en favorisant une proximité psychologique entre le tuteur et chaque étudiant et end développant une culture de solidarité entre les étudiants " Il repose sur " l'empirisme " et l' "écoute " , implique un " climat fit de proximité et de convivialité " qui permet de surmonter " l'inconvénient de l'anonymat inhérent à un enseignement de masse ". " Quant au contenu, le principe est l'absence de programme, mais il y a des repères fondamentaux qui relèvent du bon sens "

Il doit contrer

" la difficulté pour les nouveaux étudiants de s'adapter au milieu universitaire, souvent perçu comme anonyme et hostile, et offrant relativement peu de contacts personnels suivis entre étudiants et enseignants " ³³

De tels glissements montrent clairement qu'il s'agit de substituer de la communication à de l'information, du lien social à de l'enseignement, que le changement des identités professionnelles est déjà à l'œuvre. Du point de vue de l'organisation, cette forme de co-apprentissage pourrait s'apparenter aux cercles de qualité, qui en ajoutant du lien social et de la communication, avaient pour but affiché d'améliorer le produit fini et d'améliorer les relations sociales dans l'entreprise.

C'est ainsi que le discours officiel qui accompagne l'arrivée des TIC s'accompagne d'un déploiement idéologique fondé sur des formules qui ne sauraient mécontenter personne. Qui saurait s'opposer à la modernité, vantée par le Ministre, à la nécessité de combler un retard, à l'idée d'un enseignement sur mesure centré sur l'étudiant³⁴? Qui oserait nier la nécessité de formations adaptées, mais aussi marquées du sceau de la flexibilité, du juste à temps, telle l'entreprise du troisième type de Toffler. Ni, a priori, les étudiants, qui se voient, en paroles, offrir la place centrale du dispositif, ni les industriels, associés à ces développements qui leur assurent des marchés porteurs, ni un électorat soucieux de voir la France rattraper les pays les plus avancés.

Une idéologie en voie de constitution.

Les passages du support papier au support électronique, de l'enseignement à des groupes constitués à un enseignement destiné à l'individu, de l'Université (ou du système d'enseignement) autonome et majoritairement public à une situation d'allié/ concurrent de l'industrie, de la profession d'enseignant ou enseignant chercheur aux métiers de production et à une fonction de médiation (encore mal définie si l'accès aux informations est représenté comme immédiat et universel), se voient donc accompagnées d'un discours idéologique qu'il convient de repérer et de démonter. Et nous entendons ici par idéologie un ensemble de représentations de la réalité, organisées dans un discours cohérent, et répondant à une situation et des enjeux économiques puissants.

³⁰ arrêté du 18 mars 1998, Journal officiel du 29 avril 1998

³¹ INRP recherche sur le tutorat méthodologique, Nantes, en cours

³² Mauconduit F., responsable du tutorat à Paris II

³³ Montabrut M., d'après un rapport de Karen Mescia, Université Toulouse Le Mirail.

³⁴ Rapport Quéré, Pour un enseignement sur mesure 1994

(1999)Ollivier Bruno, Recife, congrès franco brésilien de SIC, *Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires*.

On envisage ici ce discours comme idéologique parce qu'il ne pose jamais, face aux TIC, que la question du *comment ?*, et jamais celle du *pourquoi ?*, celle des *modalités* du changement et de l'adaptation et jamais celle de ses *raisons* profondes. Il s'agit d'un discours *mythique*, fort au sens où il tend à créer lui-même les conditions de son caractère inéluctable³⁵. Repérable dans les discours bruxellois comme dans ceux du Ministère français de l'Éducation, de la recherche et de la technologie, il présente les caractéristiques principales suivantes.

1./ Il repose d'abord sur le primat de l'illusion technologique, assumée par nombre d'universitaires, et dont voici un exemple entre mille :

“ les TIC nous offrent un vaste espace virtuel dans lequel s'organise³⁶ de manière cohérente différents types numérisés. Que ce soit du texte dont la richesse informationnelle renforcée par la mise en place d'une organisation particulière (structure hypertextuelle) permet une lecture libre et personnelle, des images dont l'impact visuel accompagne les idées apportées par le contenu du texte associé, des séquences vidéo permettant une approche plus dynamique des notions abordées ou bien encore du son ”³⁷

A l'illusion de la transparence du média s'ajoutent l'illusion de la transparence de l'hypertexte (dont les liens cachés à l'utilisateur véhiculent pourtant des représentations idéologiques du monde bien réelles) et l'illusion de la représentation. La convergence technologique permet bien de combiner l'illusion de l'ubiquité (issue du téléphone), et celle de voir/vivre une réalité (qui existait dans l'audiovisuel) au confort de l'automatisme apportée par l'informatique. Le multimédia offre l'illusion de la liberté (des chemins) associée à celle de la transparence des codes et des médias³⁸.

2./ Le second ressort en est le concept de modernité, associé à celui de retard à combler pour les pays non anglo-saxons. Il faut changer pour rattraper son époque, les pays développés ou les États Unis, en tout cas, pour ne pas être tourné vers le passé.

Une telle idéologie, qu'on pourrait appeler modernotechniciste, fait d'office l'impasse sur des phénomènes hélas bien réels : la non homogénéité de réseaux et des accès, la difficulté de mise en place de produits didactiques, les problèmes juridiques et de propriété de l'information, et les logiques d'appropriation. Elle fait que l'utilisation du multimédia en situation d'apprentissage voit sa supériorité présupposée sur toute autre situation possible. Il s'agit là d'un *a priori* idéologique, dont la remise en cause³⁹ est dénoncée comme une hérésie passiste.

3./ Dans le cadre de cette idéologie, l'arrivée des TIC et les transformations qu'elle induira sont présentées selon une *vision météorologique*. Tel un cyclone, le changement arrive, et la seule attitude possible est de le prendre en compte. Tout ce qui est lié à la communication est censé se développer dans un univers qui suit ses règles propres et sa propre logique⁴⁰. Aucune action n'est possible face à ce changement. Les acteurs sociaux doivent s'adapter ou périr

4./ C'est, dit ce discours, un nouvel âge qui commence et qui fait table rase des oppositions anciennes en donnant à chacun sa chance. On ne parle plus que d'avenir de l'humanité, et de village global.

³⁵ Bourdieu 1998 p.34

³⁶ sic.

³⁷ Université de Cergy Pontoise. Présentation du tutorat par le Chargé de mission NTIC en enseignement, 1998, (c'est nous qui soulignons).

³⁸ Ollivier 1998.

³⁹ Voir les travaux de Todd Oppenheimer, les recherches lancées par Learning in the real world pour évaluer les apports du multimédia éducatif (<http://www.realworld.org>) ou les écrits de la tendance techno-réaliste (Harvard)

⁴⁰ Schiller 1997.

(1999)Ollivier Bruno, Recife, congrès franco brésilien de SIC, *Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires*.

5./ Cette idéologie est *utopiste*. Elle convertit l'utopie du savoir à la disposition de tous en programme politique. En cela elle rejoint tous les discours utopistes qui ont accompagné l'apparition des médias successifs du télégraphe à la télévision.

6./ Pour justifier ce slogan, elle suppose que *l'accès à l'information va de soi et que l'accès à l'information équivaut à la connaissance*. À la coupure idéologique qu'établit l'idéologie néo-libérale entre l'économique et le social⁴¹ correspond dans l'idéologie moderno-techniciste du multimédia une assimilation idéologique entre l'information et le savoir, le contenu et le processus, le digital (mode d'inscription de l'information) et le processus social d'appropriation

7./ En effet, *elle ignore* (et donc vise à détruire) *l'existence des collectifs* sur lesquels reposaient les formes anciennes de l'université et de la transmission. L'appropriation de l'outil comme de la connaissance est individuelle (face à l'écran, sur le marché de l'emploi comme des produits multimédia), accessoirement favorisée par le tutorat. On pose en effet qu'il suffit d'ajouter un peu de *communication* (le tutorat) et de *la formation aux procédures* imposées par les machines et les logiciels pour créer les conditions d'un accès démocratique au savoir.

8./ Une des conséquences induites est que, pour reprendre une formule de Bourdieu, si l'accès au savoir devient, dans le cadre de cette idéologie, égal pour tous puisque garanti par le multimédia, il en ressort vite que :

*“ L'ordre professionnel et, de proche en proche, tout l'ordre social, paraît fondé sur un ordre des compétences ou pire des intelligences ”*⁴²

9./ Elle occulte enfin *le fossé croissant entre inforiches et infopauvres* au niveau *mondial* comme au niveau *national*. On se contentera de rappeler ici que si 400 millions de dollars sont consacrés en Californie au renouvellement du parc informatique des écoles, on ne trouve dans le même temps, au Tchad, que 9 vieux P.C. présents dans deux facultés⁴³. Au niveau local, les problèmes sont bien de savoir qui a accès au réseau et qui paie ordinateur et accès au réseau. Si une perspective industrielle ne peut que se réjouir de la perspective de l'équipement individuel de chaque étudiant (à ses frais), cette perspective risque de creuser de nouveaux fossés entre inforiches et infopauvres.

Sans doute une fonction de l'université se voit ici oubliée, celle de l'initiation à la recherche et celle de formation à la pensée critique, dont on ose espérer qu'elle ne tombera pas, telle le bébé avec l'eau du bain, dans l'escarcelle de l'industrie du multimédia.

Conclusion.

Les tâches incombant aux Sciences de l'information et de la communication nous semblent dès lors se développer dans plusieurs directions que nous mentionnerons pour conclure.

La première consiste à démonter les discours qui accompagnent l'arrivée des machines à communiquer dans le champ de l'éducation. Il n'existe pas de technique qui soit dispositif purement technique sans inscription dans des idéologies et des institutions⁴⁴. Il convient ainsi d'analyser dispositifs techniques et politiques de développement, et d'observer quelles niches de marché les universités vont visent avec les TIC (life long learning, troisième cycle à distance, premiers cycles de masse, E.A.D. préparation à l'enseignement supérieur...), selon quelles alliances et quels discours.

La seconde concerne les changements de métiers, les transformations dans la relation à l'organisation universitaire comme dans toute organisation en recomposition.⁴⁵

⁴¹ Bourdieu 1998 p. 36.

⁴² Bourdieu 1998 p.113

⁴³ Unesco, revue *Sources* juin 98.

⁴⁴ Debray 1997 p.78.

⁴⁵ CRE 1996, p.45-46)

(1999)Ollivier Bruno, Recife, congrès franco brésilien de SIC, *Les technologies d'information et de communication dans les systèmes éducatifs et universitaires*.

Une troisième tient en l'observation des nouveaux lieux et nouvelles formes sociales d'appropriation des machines et des savoirs (accès, rôle des réseaux sociaux préexistants, lien avec des acteurs sociaux...) ⁴⁶.

Enfin, nous semble incomber aux universitaires en Sciences de l'Information et de la communication l'élaboration, en face de l'idéologie moderno-techniciste et du discours de simple réaction, d'un troisième discours qui reposerait sur deux principes, d'une part le techno-réalisme tel qu'il se développe outre atlantique, de l'autre l'instauration d'une veille citoyenne sur le développement du multimédia ⁴⁷. Le besoin se fait en effet sentir d'un discours, scientifiquement argumenté, qui ne soit ni celui du technicisme pur, allié du néo-libéralisme, ni celui de la réaction anti-technicienne, mais celui d'une veille citoyenne, fondée sur des valeurs éthiques et non économiques, qui observe le rôle des appropriations collectives, surveille l'Etat et son implication, les stratégies industrielles et les alliances en cours, veille à la préservation de la fonction critique de l'université et contribue à élaborer les principes éthiques et politiques qui doivent accompagner la mise en place des TIC.

En mars 1997, les enseignants de l'université de Toronto se sont mis en grève pendant 8 semaines, avec l'appui de leurs étudiants, pour protester contre la politique de l'université en matière de TIC. Contraints de mettre leurs contenus d'enseignement sur des supports multimédia, ils voyaient les droits de diffusion et de propriété passer dans un second temps à une alliance entre un diffuseur privé et l'université. Qui allait décider de la diffusion, de la non diffusion d'un cours? Qui allait financièrement profiter de cette industrialisation de la connaissance?

Avant que de telles situations ne se multiplient, il convient de mesurer clairement les enjeux de la diffusion des TIC à l'université, et en ce sens, les sciences de l'information et de la communication ont un rôle crucial à jouer, que leur champ épistémologique leur désigne.

Bruno Ollivier

INRP, Paris.

⁴⁶ Nous pensons par exemple aux travaux de Jacques Perriault et du Labric (www.cned.fr)

⁴⁷ Nous pensons aux travaux de Vecam Veille Européenne et Citoyenne sur les Autoroutes de l'information et le Multimédia (www.globenet.org/vecam)